

Projet de transformation et extension du « Palais du Commerce » de Rennes

Place de la République, le bureau de poste central de Rennes occupe un bâtiment marquant de la ville, en bordure de la Vilaine (recouverte à cet endroit), à deux pas de l'hôtel de ville, du musée des Beaux-Arts ou des rue commerçantes et jouxtant l'une des stations de métro les plus fréquentées. Avec le Parlement et l'Hôtel de Ville, il caractérise la cité plus que, par exemple, la cathédrale.



Ce « Palais du Commerce » a été créé par la Ville comme acte architectural et urbanistique fort, à une jonction essentielle entre le nord de la Vilaine et les quartiers au sud du fleuve, plus populaires mais rendus attractifs dès le Second Empire par l'implantation de la Gare et des Halles Centrales. Le maire Le Bastard affirme en 1881 qu'il est "impossible de songer à construire sur ce vaste emplacement sans être décidé à y placer un édifice monumental. La situation l'exige au point de vue de l'embellissement de la ville". Le trop ambitieux bâtiment est conçu et commencé par Jean-Baptiste Martenot (1828-1906), architecte de la Ville et auteur de nombreux bâtiments caractéristiques. Mais l'aile Ouest seule est construite de 1887 à 1891. En 1910 l'achèvement est envisagé par Emmanuel Le Ray, successeur de Martenot, dans le respect du projet d'origine malgré quelques modifications. Un incendie ravage le bâtiment existant en 1911, et l'ensemble n'est terminé qu'en 1929, la ville ayant cédé en 1912 à l'État le terrain permettant la construction, en symétrie avec l'aile ouest, d'un hôtel des Postes. Il s'agit à l'évidence dans la conception comme dans les occupations originelles (Bourse du Commerce, salle des fêtes, école des Beaux-Arts et d'Architecture, station de radio etc.) d'un bâtiment public, même si affecté aux P. et T. il devient ensuite propriété de La Poste, société anonyme à capitaux publics relevant du droit privé. Dans les plans définitifs de cet ensemble monumental, harmonieux quoique sans originalité, J.-Y. Veillard (éminent connaisseur du patrimoine local, récemment disparu) a vu une parenté avec le Petit Palais de Ch. Girault, construit pour l'Exposition de 1900. Cependant était respecté depuis l'origine, à travers les vicissitudes économiques de sa longue édification ou de l'incendie de 1911, le schéma tracé par la Ville de Rennes et ses architectes. Mais l'occupation actuelle par La Poste et ses satellites (à part dès l'origine le Café de la Paix dans une aile adventice) ne saurait perdurer, et il est inévitable que de nouvelles affectations soient recherchées pour ces bâtiments. C'est ce que La Poste a fait ces dernières années, un projet étant retenu en février 2019 par un jury désigné par La Poste et la ville.

Le caractère essentiellement commercial a été largement contesté localement. Beaucoup ont aussi critiqué le choix du projet lauréat par un jury aux ordres de La Poste et de la Ville, sans concertation avec la population ou avec le « Conseil Local du Patrimoine », installé en grande pompe par la

Municipalité et jamais utilisé. La présentation du projet au bord d'une Vilaine découverte a également choqué, alors que le fleuve est couvert à cet endroit, et que les promoteurs n'intègrent pas le coût non négligeable de ces travaux dans leur projet.



(photo prise sur <http://www.urba-rennes.fr/pages/projets-hors-zac/palais-du-commerce.html>)



État actuel (photo Google Map)

Pour autant, ce qui est tout à fait inadmissible pour les Amis du Patrimoine Rennais et bien d'autres est l'adjonction aux bâtiments historiques d'un bloc que beaucoup jugent hideux, que peu peuvent trouver cohérent avec le bâti ancien du quartier et en particulier le Palais du Commerce lui-même. Cette extension paraît d'autant plus condamnable qu'elle s'effectuerait sur une place actuellement arborée faisant partie du domaine public (et devant donc faire l'objet d'une procédure de déclassement). L'adjonction au centre de la façade d'une sorte de gigantesque et noir toboggan semble également être un inutile pied de nez à l'architecture d'origine. L'espoir des Amis du Patrimoine Rennais (et de bien d'autres) est l'abandon du projet suite aux élections municipales.

P.H. B. juin 2020